

Intervenir sur les risques professionnels et la santé au travail

Depuis le 1^{er} juillet 2012, tout employeur doit désigner, une ou plusieurs personnes compétentes pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels dans l'entreprise ou l'association.

(Code du travail Articles L.4644-1 et R.4644-11 et suivants)



À l'issue de la formation, un guide SST est remis au(x) participant(s). Un accompagnement au début de leur mission peut être envisagé *(Nous consulter)*.

Programme

THÉORIE :

- **Le cadre juridique et réglementaire :**
 - Les enjeux de la santé et de la sécurité au travail
 - Les rôles et responsabilités civiles et pénales des différents acteurs
- **Les obligations fondamentales de l'employeur :**
 - L'organisation et la promotion de la prévention dans l'entreprise
 - Les évolutions de la réglementation : RPS, pénibilité...
- **Identifier les risques professionnels**
 - Les familles de risques professionnels
 - Le Document unique
- **Élaborer et mettre en œuvre le plan d'actions annuel de prévention :**
 - Les différents types d'actions à mettre en place
- **Prévenir les risques au poste de travail :**
 - L'information des salariés
- **Appréhender la sécurité au quotidien :**
 - Comment communiquer ?

PRATIQUE :

- **Exercices d'application**
- **Mise en situation :**
 - Analyse en situations réelles de travail, évaluation de la conformité

Durée

3 ou 5 jours selon effectif

Effectif

De 1 à 10 personnes

Lieu

En intra ou inter entreprises

Sanction de stage

Attestation de présence au stage

Objectifs pédagogiques

- **Acquérir** les connaissances et outils pour agir
- **Comprendre** la prévention des risques et la promotion de la santé au travail
- **Connaître** les acteurs internes et externes de la prévention
- Savoir intervenir en pluridisciplinarité
- **Identifier et évaluer** les risques professionnels
- **Proposer** des mesures de prévention et accompagner leur mise en œuvre

Public

Personne(s) désignée(s) par l'employeur

Tarif

Nous consulter



contact@prevacteur.fr



<http://www.prevacteur.fr>

